



SYNDICAT DES CHEMINOTS

SECTION TECHNIQUE EQUIPEMENT INFRA PÔLE PSL

COMPTE RENDU CGT DE LA REUNION DP DU 03 AVRIL 2014

Quelques extraits de la déclaration de vos élus CGT au directeur d'établissement Infra Pôle...

Le 20 mars 2014, les cheminots étaient appelés à élire leurs représentants du personnel en CE et en DP pour une durée de 2 ans.

Au plan national, 70% des cheminots ont participé à ces élections.

Ils ont ainsi confirmé leur attachement au fait syndical face à une volonté patronale de peser sur le résultat de ces scrutins.

Dans un contexte économique et social marqué par la poursuite des politiques irresponsables d'austérité vis-à-vis des salariés qui ne font qu'aggraver la crise et les inégalités sociales, les cheminots ont dû déployer beaucoup d'abnégation pour pouvoir s'exprimer démocratiquement.

Les cheminots ne sont pas dupes et ils l'ont fait savoir. Le Gouvernement et la Direction de la SNCF ne peuvent l'ignorer. Ils doivent l'entendre. La CGT leur rappellera.

Sur l'établissement **Les cheminot(e)s ont voté majoritairement pour les listes présentées par la CGT.**

Ces résultats doivent être appréciés au regard des bouleversements intervenus depuis les élections CE/DP de Mars 2011, comme le retour des agents EALE sur l'établissement, les modifications importantes du corps social (départ en retraite conséquents et environ 200 jeunes votant pour la 1ère fois sur notre établissement).

Avec un résultat de 50.69% au vote CE la CGT progresse de 1.58%

Pour le vote DP : La CGT obtient 52.65% des suffrages à l'exécution et 56.05% pour le collège maîtrise soit + 15 voix par rapport à l'élection 2011.

La démarche de la CGT alliant contestation, propositions, luttes et négociations sur les revendications locales et nationales, sur tous les dossiers d'actualité tels l'avenir de l'entreprise, des retraites, les salaires, l'emploi, le Fret, le logement, les facilités de circulation, les conditions de travail, a été validée à l'occasion de ces élections.

Dans les suites des actions du 13 juin et du 12 décembre 2013, les Fédérations CGT – UNSA – SUD-Rail ont interpellé par un courrier daté du 14 janvier 2014, le Ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, pour obtenir une réunion tripartite*. Notre démarche avait pour ambition de traiter l'ensemble des sujets qui touchent au quotidien des cheminots et à la qualité du service public SNCF en lien, bien entendu, avec le projet de loi portant la réforme du système ferroviaire.

A ce jour, l'absence de réponse à ce courrier est perçue par les Fédérations Syndicales comme un très mauvais signe donné par le gouvernement et les dirigeants de la SNCF et de RFF à l'aube de la présentation d'un projet de loi devant l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Dans ce contexte, les Fédérations Syndicales CGT – UNSA – SUD-Rail appellent les cheminots à se mobiliser avec la volonté de gagner une autre réforme du système ferroviaire.

Les Fédérations CGT – UNSA – SUD-Rail appellent l'ensemble des cheminots de s'inscrire dès aujourd'hui dans la manifestation nationale unitaire le 22 mai prochain à PARIS.

* Ministère, Directions de la SNCF et de RFF et nos 3 Organisations Syndicales

L'actualité CGT de Paris St Lazare



Action CREQ la direction est aujourd'hui sous la pression des cheminots :

Les CREQ (conducteur régional équipement) ont fait le choix de porter de manière forte et sérieuse leurs revendications avec la CGT, pour une véritable reconnaissance de leur métier de conducteur.

Depuis plus d'un an, la direction n'a cessé d'organiser des groupes de travail avec les organisations syndicales pour saupoudrer quelques miettes contre la casse de notre outil de travail et nos savoir-faire.

La CGT avec les CREQ ne mangent pas de ce pain-là.

Le 22 janvier 2014, une DCI CGT a été déposée sur les revendications des CREQ.

Cela aura permis le déblocage des cadres d'organisation par des embauches et l'annonce d'une table ronde sur nos revendications.

Le 15 février 2014, la CGT avec ces militants CREQ dépose une pétition signée à près de 90%.

Le jour de cette Table Ronde, le compte n'y était pas, la direction de l'Infrastructure accordait sous certaines conditions et simplement au titre des

expérimentations pour la conduite de train plus lourds et plus puissants, 70 qualifications D.

Rien pour les CREQ et la pérennité du métier !

C'est au mois de mars que les CREQ avec la CGT décident de donner un coup d'arrêt à cette fin de non-recevoir.

Le 24 mars 2014 à l'appel de la CGT les CREQ se sont fortement mobilisés avec 88% de grévistes au plan national et en participant massivement au rassemblement national où plus de 250 d'entre eux sur une population de 700 agents se sont rassemblés à Vernouillet sur le chantier de la GOP du groupe 6.

Cette action a stoppé la sortie de tous les trains de travaux de la base arrière pour la GOP Mantes/Meulan.

Face à cette mobilisation la direction de l'entreprise va devoir donner d'autre réponse à celle données actuellement en lien avec les revendications exprimées notamment en ce qui concerne la reconnaissance des CREQ, de leur métier et de leurs conditions de travail.

Il est indispensable que des engagements soient pris pour faire stopper la concurrence déloyale que subissent les CREQ.

La direction peut-elle ne pas entendre cette colère !!!

Le GROUPE de TRAVAIL prévu le 5 MAI 2014 est avancé au 9 AVRIL 2014 mais pour la CGT le contenu n'y est pas.

Le Directeur d'Etablissement déplore cette façon illégale de bloquer des trains, même si ce dernier approuve nos revendications, ce sujet ne peut être réglé qu'au niveau national.



Déroulement de carrière :

Une partie des agents retenue lors des commissions de notations de mars sont actuellement consultés sur les postes vacants, du moins quelques-uns, car c'est le grand flou artistique !!! « Ce n'est pas clair » Dixit le DET.

Des postes considérés comme vacants via les PV DP de la direction,



que des chefs d'UP découvrent ne le seraient en réalité pas. Pas très sérieux après avoir passé les commissions de notations !!!

Le DET s'est engagé à présenter pour les prochaines DP la liste des postes réellement vacants en gardant le même nombre. A suivre !!!



Nouvelle méthode de formation

La direction argumentant essentiellement sur le fait d'un manque de formateurs; forcément quand on ferme une école (ex : Achères) cela n'aide pas !!!

Conditions d'hébergement lors des formations : Depuis plusieurs mois la CGT interpelle la direction de l'établissement concernant l'hébergement des stagiaires.

Le DET après une rencontre avec ORFEA va lancer à titre expérimental la gestion par l'établissement de la réservation et de l'avance des frais d'hébergements aux jeunes embauchés si l'agent le souhaite (pour une durée de 6 mois à compter de l'embauche) en passant par la COFO via le DPX.

Formation :

De nombreux agents sont en attente de commencer la démarche B sur C, d'autres y sont depuis 3 ans avec des modules toujours pas terminé et espacé de 9 mois entre 2 modules. Face aux arguments développés par la CGT le DET s'est engagé à regarder des situations individuelles lors de la NAC 2014 (Notation d'Aptitude Complémentaire). Cette problématique on la retrouve également pour les formations TTX (alors qu'il y a une grosse pénurie sur certains secteurs) malgré des agents volontaires, RPTx...



Recrutement SNCF

Emploi :

90 autorisations de recrutements pour 2014 ; 22 réalisées à ce jour, ce qui correspond au nombre exact de recrutement 2013 non réalisé au 31 décembre !!!

On ne sait pas à quelle date la 1ère embauche 2014 interviendra !!!

Boîte à outil :

*Pour les jeunes embauchés
et les moins jeunes...*

- Une question?
 - Une interrogation sur la réglementation ?
 - Un CV/Lettre de motivation pour la SNCF ?
- N'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos*

Délégué CGT ou par mail à l'adresse suivante :

dp_cgt_infrapole_psl@yahoo.fr



**Livret d'accueil
des jeunes cheminots**



Compteur RN :

Depuis le début de l'année la direction nationale de l'Infra demande aux établissements d'appliquer un paragraphe issue des tables rondes que la direction considère comme la reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit.

Pour la CGT la reconnaissance doit s'effectuer par la mise en place des 4 nuits notamment et non pas par l'octroi de 2 mn supplémentaire par heure de milieu de nuit à partir de la 65eme (soit l'équivalent d'un repos supplémentaire pour 95 nuits effectuées)

La CGT dénonce la méthode utilisée ou les agents se retrouvent devant le fait accompli dans plusieurs secteurs en découvrant sur les mensuels que des RN et des RU leurs sont imposés.

La CGT a rappelé que lors des négociations locales sur la mise en œuvre des 35h, que les RU étaient au libre choix des agents à condition qu'ils soient posés le 20 du mois précédent. (Le DET n'avait pas cette information)

Le compteur RN s'élèverait à 45557 h sur l'établissement, soit 29 emplois.

Le DET s'est engagé à ce que ce soit l'agent après concertation avec son DPX qui choisisse la nature du repos (RP, RN)

TOUS A LA MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE LE 22 MAI A PARIS

Adhère à la CGT :



Vos élus:

Frédéric LAVERNAY Brigade BATIGNOLLES	Gilles DUBUISSON CREM
Aurélien THEBAULT Voie Vernouillet	Maxime MEUNIER Voie Vernouillet
Thierry MANSCOUR CREQ Becon	Laurent CLAYETTE CREQ Becon
Marc DI RUSSO Brigade SARTROUVILLE	Jean Olivier DEGRAGE Voie PSL
Hugo BEN BOUAZIZ Brigade BATIGNOLLES	Thierry LE GOFF équipe SE st Cloud
Didier CREPEL Brigade Maisons Laffitte	Olivier RENAULT Brigade CHARS
Luc SABIN Brigade BATIGNOLLES	Guillaume LHERNAULT EALE
Abdelghani SOUIDI équipe SE Bécon	Patrick THERRACHON CAT HR

Prochaine
réunion des
délégués du
personnel le
**15 mai
2014**

Faites parvenir vos questions à vos représentants CGT

Avant le : **9 mai 2014**

Vos questions par mail : dp_cgt_infrapole_psl@yahoo.fr

